



DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

47^{ème} Congrès de l'UNAPEI

Tours , Samedi 9 juin 2007

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui,

Bien que nous soyons à la veille d'une élection, j'ai voulu m'exprimer devant vous aujourd'hui, car s'il est un sujet sur lequel on doit pouvoir s'exprimer au-dessus des clivages politiques, au-dessus de toutes les polémiques, c'est bien celui du handicap.

C'est pour moi à la fois un honneur et un bonheur de venir à votre rencontre. A la rencontre de vous tous qui incarnez l'idéal de solidarité et de fraternité qui grandit notre Nation.

Vous portez les intérêts des personnes handicapées mentales. Vous le faites avec courage et détermination. C'est pour la plupart d'entre vous le combat d'une vie, une lutte de tous les jours. Je veux saluer votre action.

Je veux saluer votre courage à vous, les personnes ayant un handicap. Je veux saluer votre courage à vous, les familles. Car devant les carences publiques, c'est vous qui avez le plus souvent pris les initiatives et réalisé ce qui constitue, de nos jours, la politique du handicap en France.

A défaut des initiatives publiques qui auraient pu être prises, c'est vous qui avez pris en charge ce problème, alors que vous aviez déjà à porter un lourd fardeau personnel.

La politique du handicap en France, c'est vous qui l'incarnez et qui portez avec amour ses valeurs qui sont le courage, la volonté et la dignité.

A ce titre, je veux vous témoigner la reconnaissance et la confiance de l'Etat. Je veux saluer votre militantisme, votre engagement de tous les jours.

Je veux que la société reconnaisse le travail remarquable de ceux qui, comme vous, se dévouent pour elle. Votre engagement est précieux. Il est souvent indispensable. Je veux transmettre cette valeur de l'engagement et pour cela valoriser le bénévolat. Ainsi, comme je l'ai annoncé, je donnerai des avantages concrets à ceux qui donnent de leur temps à la société dans les associations.

Aujourd'hui, je suis venu vous remercier, vous qui donnez un visage à une France solidaire et humaine.

Aujourd'hui, je veux m'adresser, à travers vous, à tous ceux que la vie n'a pas épargnés, à tous ceux qu'elle a parfois brisés. A travers vous, je veux m'adresser à ceux qui ont un handicap moteur, auditif, visuel, psychique, ou multiple, ceux qui souffrent d'une maladie invalidante. Je veux m'adresser à tous ceux qui en ont besoin, à tous ceux que les accidents de la vie ont abîmés au point qu'ils n'arrivent plus à se tenir debout tous seuls.

Je veux m'adresser à toutes les familles de France qui élèvent des enfants souffrant d'un handicap mental ou physique. Je veux m'adresser à tous ceux dont la souffrance morale et sociale s'ajoute trop souvent à celle du handicap. Je veux m'adresser à tous ceux qu'on a trop longtemps mis à l'écart et qui n'ont pas les mêmes chances que les autres parce qu'ils sont différents.



Cette France qui pour toutes sortes de raisons éprouve au fond une même souffrance, cette France, je l'ai souvent rencontrée. Je lui ai parlé pendant la campagne. Aujourd'hui je suis venu vous dire, qu'à présent que je suis élu, je ne compte pas l'oublier. Je ne compte pas vous oublier.

Au risque de vous surprendre, je ne suis pas venu pour apporter de la compassion. Car je sais que vous n'avez pas besoin d'être plaints. Je suis venu pour vous adresser de la considération, de l'attention et du respect. Je suis venu vous parler d'espoir.

Je suis venu vous dire qu'en tant que Président de tous les Français je mesure la lourde responsabilité qui m'incombe désormais.

La politique ne peut pas tout. Elle ne peut pas guérir les maladies inguérissables. Elle ne peut pas réparer les blessures de ceux que la vie a meurtris.

Mais la politique peut venir au secours de ceux qui avaient renoncé à espérer. Elle peut refléter ce qui est le vrai cœur de la vie des hommes et des femmes. Et avec vous à mes côtés, avec votre courage, avec votre dévouement, je sais que je pourrai tout entreprendre.

Pendant la campagne j'ai dit que je voulais avoir un discours de vérité. J'ai dit que je voulais parler des vrais sujets, de ce qui est vraiment important : la vie, la mort, la famille, la solitude, la maladie, la fraternité, l'espérance.

J'ai dit que je ne tolérerais ni l'immobilisme, ni la résignation, ni le renoncement. J'ai dit qu'avec moi, la politique redeviendrait l'art de tout rendre possible.

Avec vous à mes côtés, je sais que cette politique, je pourrai la mener.

Mes chers amis, je viens donc aujourd'hui vous parler avec mon cœur. Je viens vous dire que, pendant les cinq années qui viennent, pas un seul jour ne passera sans que je pense à vous. Car votre courage m'oblige. C'est en votre nom à tous que je mènerai une politique de solidarité, de justice, et d'amélioration permanente de la vie des hommes et des femmes.

Je voudrais commencer par vous dire ce que signifie, pour moi, le handicap. Vous le connaissez mieux que moi. Mais je voudrais quand même essayer de le définir.

Le handicap c'est la rencontre entre deux réalités. Entre un individu et la société. Il y a, d'un côté, les incapacités qu'une personne peut connaître. Mais il y a également, de l'autre côté, et on ne le dit pas suffisamment, l'inadaptation de l'environnement, c'est-à-dire l'inadaptation de la société.

Le handicap c'est donc, avant tout, l'attention portée par la société à l'ensemble de ses citoyens.

C'est pourquoi, pour moi, le handicap ne doit plus être considéré comme une situation d'exception, à laquelle il est répondu par des solutions d'exception. Le handicap doit être considéré comme une réalité ordinaire de la vie. Il doit être pris en compte à chaque fois qu'une initiative est prise, dans quelque domaine que ce soit.

Les personnes handicapées n'ont pas une place particulière dans notre société, comme cela leur est parfois signifié. Elles ont, de fait, toute leur place dans la société. A l'école, au travail, dans les loisirs : la place des personnes handicapées est au milieu des personnes valides, ni plus, ni moins.

J'ai la conviction profonde que le handicap enrichit celui qui le côtoie. C'est pourquoi j'ai toujours pensé que la société avait le devoir de garantir aux personnes handicapées les mêmes conditions d'existence qu'aux personnes valides, et à ces dernières, la chance de pouvoir apprécier le courage et la volonté des personnes handicapées.



Les personnes en situation de handicap interrogent à chaque instant notre société et ses lois. Elles ne l'interpellent pas seulement dans une logique de prise en charge, au même titre que l'on prend en charge un malade. Elles l'interpellent dans ce qu'elle a de plus profond, dans ses valeurs de liberté, de courage et de dignité.

Comme l'a écrit Primo Lévi, chaque jour est un cadeau quand on a la chance d'appartenir à la « race des survivants ».

De Ludwig van Beethoven, devenu sourd à l'âge de 30 ans à Toulouse-Lautrec, le handicap se mue en génie.

De Michel Petrucciani à Ray Charles, tous deux grands musiciens de jazz, le handicap nous montre la voie de la liberté.

De Pascal Duquesne, qui a reçu la Palme d'Or pour son interprétation dans le film *le Huitième jour*, à Alexandre Jollien, infirme moteur cérébral et philosophe, le handicap est une leçon de dignité et de fierté.

Avec le handicap, le carcan des convenances sociales, le déterminisme s'évanouissent pour laisser place aux rêves et aux espoirs.

Avec le handicap s'ouvre la possibilité de redécouvrir ses sens d'une autre manière.

Je veux favoriser les échanges, le respect, la tolérance et la rencontre humaine.

La culture est en particulier un mode de connaissance de la différence. C'est une manière de mieux appréhender le monde en général. C'est pourquoi je veux offrir un accès à la culture à ceux qui en sont souvent exclus du fait de leur handicap physique, sensoriel, mental ou social.

Je tiens à saluer toutes les initiatives qui y contribuent.

Je salue le Festival Vice & Versa qui met en valeur la langue des signes française, ainsi que l'ouverture à l'autre et au monde.

Je salue l'engagement de Rachel Boulanger, dont la sœur est handicapée mentale, et qui a créé Orphée, un festival européen de théâtre qui fait jouer des personnes handicapées. (*Elle a même été membre de votre conseil d'administration.*)

Je salue les initiatives remarquables d'Ounissa Yazid, mère d'enfants handicapés et présidente de l'association Handi-Art.

Le plus fort des paradoxes réside dans l'exploit réalisé par ceux qu'en raison de leur apparente fragilité on qualifie de « handicapés ».

Je pense à Patrick Ségal, qu'un accident par arme à feu, en avril 1972, a contraint au fauteuil roulant. Mais loin de briser sa vie, cet accident, comme il l'écrit dans « *L'homme qui marchait dans sa Tête* », lui a ouvert de nouveaux horizons. Deux ans plus tard, il entreprend un tour du monde en fauteuil roulant, avant de continuer avec une brillante carrière sportive puis de s'engager dans des causes humanitaires.

Je pense à l'astrophysicien anglais, Stephen Hawking, tétraplégique. Bien que paralysé depuis plus de quarante ans par une terrible maladie dégénérative, il a effectué, plusieurs vols paraboliques. Pas plus tard qu'en avril dernier, il décollait du Centre spatial de la Nasa en Floride pour un vol en apesanteur.

Je pense à deux unijambistes, Dominique Benassi et Franck Bruno qui ont traversé l'Atlantique en 54 jours à la rame.



Chaque homme est en quête d'une frontière à franchir, d'une montagne à gravir. Le handicap conduit à l'héroïsme. Il libère de l'inutile.

Le handicap, c'est une leçon de courage, de volonté, de soif de la vie.

C'est pour cela que je suis convaincu que l'on ne peut rien faire de mieux pour apprendre à nos enfants les vraies valeurs de l'existence que de les faire vivre à l'école avec des enfants handicapés.

J'ai entendu vos préoccupations, Monsieur le Président, sur la nécessité de garder un secteur adapté pour ceux de nos enfants qui n'ont pas la capacité d'aller à l'école dite « normale ». Vous avez raison. Des places nouvelles sont à créer. Elles permettront aux jeunes concernés de bénéficier du « parcours de formation » que la loi leur a promis.

Mais je veux, aussi, que les enfants handicapés puissent être scolarisés avec les enfants valides dans l'école de la République. La moitié des enfants handicapés n'a pas accès à la même école que les autres enfants. Comment pouvons-nous accepter une telle injustice ? Comment pouvons-nous encore la tolérer plus d'un siècle après avoir créé l'école gratuite et obligatoire pour tous ?

Je rendrai donc opposable le droit de tout enfant handicapé d'être scolarisé dans l'école de son quartier. Cela veut dire qu'il y aura un accès simplifié et adapté à l'école pour tous les enfants pouvant être scolarisés en milieu ordinaire. Cela veut dire également que l'éducation adaptée doit contribuer à la scolarisation et le faire en étroite collaboration avec l'école ordinaire.

Je vous le répète et je le ferai. Car je suis convaincu que la scolarisation, c'est permettre que le regard porté sur le handicap change, que toute personne handicapée soit regardée et considérée comme un citoyen à part entière.

Voilà, précisément, le sens que je veux donner à la politique du handicap en France.

Je mettrai en œuvre une politique qui donne à tous les hommes un statut et une place dans la société.

Je veux étendre l'égalité de droits à tous les domaines de la vie quotidienne.

Je veux favoriser l'accès des personnes handicapées aux établissements d'enseignement supérieur où elles sont trop peu présentes.

Je veux favoriser l'insertion des personnes handicapées dans le monde du travail. Ce sera une priorité. C'est pourquoi je renforcerai les efforts de formation. C'est pourquoi je multiplierai les passerelles entre le milieu protégé et le milieu ordinaire. Ce que j'ai dit, je le ferai parce que je vous le dois, parce que je le dois à la France.

Je suis choqué que des entreprises préfèrent payer une amende plutôt que d'embaucher des personnes handicapées. Avec 4% de travailleurs handicapés dans les entreprises, on est encore loin de l'objectif de 6% prévu par la loi. Le temps est venu de nous donner les moyens que cet objectif soit atteint. Le temps est venu que les entreprises prennent conscience que le handicap peut être un atout.

L'Etat doit être exemplaire. Nous ne pouvons plus tolérer que, dans les administrations, le quota de 6% ne soit pas respecté. Je ferai tout pour que le seuil de 6% soit atteint. Ce sera pour moi un impératif.

J'ai décidé de confier à Martin Hirsch l'expérimentation d'un revenu de solidarité active, c'est-à-dire une allocation qui permette de toujours garantir un vrai supplément de revenu entre celui qui travaille et celui qui ne travaille pas. Je veux qu'un même principe s'applique aussi aux allocations versées aux personnes handicapées. Ce n'est quand même pas normal que quand une personne handicapée accède à un emploi, ou en retrouve un, elle voie ses revenus diminuer.



Je veux que désormais en France, on encourage et on reconnaisse le mérite des personnes handicapées qui décident d'avoir un emploi.

Au nom de la solidarité, je me suis engagé à revaloriser le montant de l'Allocation Adulte Handicapé. Cette revalorisation permettra en particulier de soutenir ceux qui sont sur une trajectoire d'insertion.

J'ai voulu tout vous dire avant l'élection pour pouvoir tout faire après. Et je ferai tout.

C'est sur la foi de ces engagements qu'une majorité d'entre vous m'a témoigné sa confiance. C'est votre confiance qui fait désormais de moi votre obligé.

Je veux que la politique du handicap connaisse un second souffle. Je veux que sa rénovation soit visible. Je veux qu'elle apporte de vraies réponses.

Ces réponses sont de deux ordres.

La réponse à l'inadaptation de la cité aux personnes handicapées, c'est « l'accessibilité à tout et pour tous ». C'est l'accessibilité physique, l'accessibilité intellectuelle, l'accessibilité appliquée à tous les domaines de la vie de la société : à l'éducation, à la formation, à l'emploi, au logement, à la culture, aux soins, au sport, aux loisirs....

Les personnes handicapées veulent étudier, travailler, faire du sport, aller au spectacle, au restaurant, au cinéma, avec les personnes valides. Pas à part ou à côté.

Ensuite, la réponse aux incapacités de toute personne c'est la compensation. La compensation peut être à la fois humaine, technique, financière.... J'ai compris vos inquiétudes Monsieur le Président. Quelles que soient ses formes, la compensation devra, avant tout, être l'expression d'un projet de vie.

La loi du 11 février 2005 sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a été unanimement saluée par tous, car elle répond à ces deux exigences. Il n'y aura pas de moratoire dans l'application de ses dispositions. Il y aura au contraire une accélération.

Mon objectif premier est la mixité. L'accessibilité des transports et des bâtiments publics aux personnes handicapées sera donc une priorité absolue.

Je ne veux pas revenir sur les objectifs de la loi du 11 février 2005, qui sont ambitieux. Je ne veux pas non plus vous annoncer un texte de plus. Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est de mettre en œuvre une action résolue en faveur de l'accessibilité. Deux ans après le vote de la loi, comment se fait-il qu'il n'y ait pas encore de plan opérationnel dans chacun des départements de France ?

Chaque préfet devra donc établir avant la fin de l'année, avec l'ensemble des parties concernées, un plan d'action pour l'accessibilité assorti d'un calendrier de mise en œuvre. Je demanderai la même chose à chacun des ministres pour les bâtiments publics qui le concernent.

Je ne veux plus de droits théoriques. Je ne veux plus de déclarations d'intention. Je veux et je ferai tout pour que les droits reconnus soient enfin suivis d'effet.

Car je vous ai entendu, Monsieur le Président. Je vous ai entendu me dire que la loi du 11 février 2005 a fait naître de grands espoirs qui sont restés, jusqu'à présent, déçus. Je vous ai entendu me dire que les Maisons Départementales des Personnes Handicapées ne se mettent en place que lentement et laborieusement, qu'elles n'apportent pas encore tout ce qu'elles pouvaient laisser espérer.

Eh bien, je ne transigerai pas. Je ne laisserai pas cette importante réforme tomber dans les inerties des bureaucraties, les conservatismes, et les féodalités de toutes sortes qui si souvent paralysent l'action des gouvernants les mieux intentionnés.



Le handicap peut frapper chacun d'entre nous à tout moment. Ce n'est pas l'affaire des autres. C'est l'affaire de tous les Français. C'est notre solidarité nationale qui est engagée. Nous devons pouvoir être prêts à répondre au défi du handicap, quand il s'abat sur une personne et sur une famille. Nous devons être en mesure de répondre au défi de l'allongement de la vie et de la dépendance, qui est un défi majeur pour notre temps.

Je demanderai à Xavier Bertrand de mettre en place une cinquième branche de la protection sociale pour prendre en charge la dépendance.

Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire que nous créerons, à partir de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, et en concertation avec tous les acteurs du secteur, un organisme dont le but sera de préparer notre pays au défi de la dépendance. Cet organisme devra veiller à ce que, sur tout le territoire il existe les structures suffisantes pour prendre en charge les personnes en perte d'autonomie. Il devra garantir que nous consacrons suffisamment de moyens à cet enjeu.

Ainsi que vous l'avez tous demandé, je veux que nous supprimions la barrière d'âge, qui existe aujourd'hui dans la prise en charge des personnes qui ne sont pas autonomes.

N'est-il pas aberrant que les personnes handicapées soient obligées de changer de système de prise en charge lorsqu'elles atteignent 60 ans ? N'est-il pas inacceptable qu'une personne handicapée soit obligée de quitter le milieu de vie dans lequel elle a vécu de nombreuses années lorsqu'elle atteint 60 ans ? Alors même que l'on sait fort bien que cela peut être particulièrement désastreux pour les personnes dont le handicap est psychique.

Je veux que la France soit un modèle dans la prise en charge de toutes les personnes dépendantes.

Je veux que notre priorité soit de garantir le droit absolu au maintien à domicile pour tous ceux qui le souhaitent. Cela suppose de développer les aides ménagères ainsi que les aides médicales et paramédicales à domicile. C'est d'ailleurs un gisement d'emplois pour l'avenir.

Surtout, rester chez soi, dans le lieu que l'on a aimé, c'est une liberté fondamentale.

Ne pas être seul, être entouré de ses proches, de ceux qui vous aiment c'est encore plus important que d'être bien soigné ou bien nourri.

C'est pourquoi je veux que nous aidions les aidants familiaux à aider. Ce qu'ils accomplissent auprès de leurs proches est tout simplement extraordinaire. La vie est tellement dure, elle est tellement lourde quand on est isolé, quand les solidarités se distendent, quand il n'y a plus de solidarité familiale. Je me suis engagé à donner la possibilité à chacun de cesser temporairement son travail pour s'occuper d'un enfant ou d'un adulte handicapé. Je tiendrai cet engagement.

Mais je n'oublie pas celles et ceux dont le maintien ou le retour à domicile est impossible, au moins de façon permanente. Pour eux, des établissements d'accueil, permanent, temporaire ou en simple accueil de jour, doivent être accessibles.

Or, pour des pathologies lourdes, comme le polyhandicap, l'autisme ou les traumatismes crâniens, on sait depuis des années qu'il y a un manque criant de places en France. On sait que nombre de familles sont obligées d'aller jusqu'en Belgique pour placer leur enfant parce qu'elles ne trouvent pas d'établissement spécialisé dans leur région. Comment peut-on accepter de faire supporter cela à des familles ?

Comment peut-on accepter de laisser des parents dans la crainte de mourir avant d'avoir pu trouver une solution durable pour assurer l'avenir de leur enfant ?

Je veux que les familles soient rassurées. Je veux que chaque famille sache que ses proches seront pris en charge dans des conditions dignes et sûres qu'ils soient enfants, handicapés ou dépendants.



Je demanderai donc à Xavier Bertrand de lancer un nouveau plan de création de places et de développement de l'accueil pour personnes handicapées sur cinq ans. Je m'y engage devant vous aujourd'hui. Ce plan devra permettre de créer un nombre de places suffisantes pour mettre fin à l'attente qui mine la vie de tant de familles.

Si les Français me donnent la majorité dont j'ai besoin pour gouverner, je tiendrai chacun des engagements que j'ai pris envers vous.

Dans les circonstances actuelles, face à l'attente si forte qui s'est exprimée, tenir ses engagements est une exigence morale.

Ce que j'ai dit, je le ferai. Je le ferai dans la concertation avec les acteurs de terrain, avec les intéressés. Je le ferai malgré les obstacles.

J'ai été élu sur un projet. Ce projet je le mettrai en œuvre parce que c'est le mandat que j'ai reçu du peuple.

Dans la mise en œuvre de ce projet, il y a de la place pour vous, pour toutes les femmes et tous les hommes de bonne volonté qui aiment leurs proches et qui aiment leur pays.

La France que je souhaite construire, avec vous, la France que je construirai si les Français me renouvellent leur confiance, c'est une France qui ne laisse personne dans la détresse. Une France où l'État tend la main à l'enfant pauvre, au malade, à la personne handicapée. Une France où l'État donne à ceux qui n'ont plus la force de vouloir, l'énergie de vouloir de nouveau.

Je vous remercie de votre attention.